



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



RÉGION ACADÉMIQUE  
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

**Rectorat**

Inspection Pédagogique  
Régionale

Secrétariat des IA-IPR

Tél. 03 22 82 39 70

Mél : ce.ipr@ac-amiens.fr

20, boulevard  
d'Alsace-Lorraine  
80063 Amiens cedex 9

Horaires d'accueil du public et  
d'accueil téléphonique :  
De 8h00 à 12h30  
Et de 14h00 à 17h00  
du lundi au vendredi

Amiens, le 16 septembre 2019

Monsieur Ludovic LEGRY

Inspecteur d'Académie  
Inspecteur Pédagogique Régional  
de mathématiques  
Référent académique ISN

à

Mesdames et Messieurs les enseignants habilités en ISN  
et/ou enseignant en spécialité NSI et/ou enseignant en  
SNT

S/c du chef d'établissement

**Objet : Lettre de rentrée en Informatique.**

Cette nouvelle année scolaire est marquée par la mise en œuvre de la loi pour une École de la Confiance. Elle voit l'entrée en vigueur de la réforme des lycées avec notamment l'apparition des premières épreuves de contrôle continu dans le cadre du BAC 2021.

Les corps d'inspection tiennent à vous remercier pour le travail déjà bien engagé lors de la précédente année scolaire. Les nombreux projets ont dynamisé les actions pédagogiques des établissements scolaires de l'académie et, ont ainsi participé pleinement à la réussite des élèves. Au-delà de vos missions, vous contribuez activement à la construction des savoirs et à la transmission des valeurs essentielles pour vivre en société.

Avec la mise en œuvre des PIAL (Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés), l'inclusion scolaire est plus que jamais une priorité pour toute la communauté éducative. Elle vise à améliorer la qualité de la scolarisation des élèves en situation de handicap, notamment par le renforcement de la coopération des acteurs qui interviennent auprès de l'élève et un meilleur accompagnement des familles.

La publication au BO (Bulletin Officiel) du 29 août 2019 de la circulaire sur la transition écologique rappelle que l'École est un acteur privilégié dans l'Éducation au Développement Durable (EDD), d'une part en assurant cette éducation et d'autre part, en permettant de conjuguer les gestes quotidiens des élèves et des personnels. L'école est un lieu où s'apprend l'engagement en la matière.

Enfin, la lutte contre toutes les formes de discrimination et de harcèlement doit demeurer une priorité. L'ensemble des IA-IPR vous assure de tout son soutien et de toute sa confiance dans cette mission, qui est un enjeu national pour faire vivre les valeurs de la République au sein de notre École.

### » Les enseignements

Pour le lycée à cette rentrée sont mis en œuvre :

- **un enseignement d'ISN (Informatique et Sciences du Numérique) en classes de TS et/ou ICN en classes de TES/L** pour lesquels l'équipe des enseignants habilités comprend désormais 103 professeurs de mathématiques, physique-chimie et sciences industrielles de l'ingénieur.
- **un enseignement de spécialité NSI (Numérique et Science Informatique) en classes de première de la voie générale** assuré par 48 enseignants du public et quelques enseignants du privé qui ont cette année engagé la formation proposée à l'Université au titre du DIU (Diplôme Inter-Universitaire).

Pour la classe de première à la rentrée 2019 le programme est celui publié au BO spécial n°1 du 22 janvier 2019 et pour la classe de terminale à la rentrée 2020 au BO spécial n°8 du 25 juillet 2019.

De nombreuses ressources ont été mises à disposition sur Eduscol <https://eduscol.education.fr/cid144156/nsi-bac-2021.html#lien2>

Des sections de DNL Hors SELO en NSI peuvent faire l'objet d'une étude et d'un accompagnement par les IA-IPR.

- **un enseignement de SNT (Sciences du Numérique et Technologie) en classes de seconde** en vue duquel une formation présentielle et distancielle a été proposée à 10 groupes d'une trentaine d'enseignants dans notre académie l'année scolaire dernière.

Je vous invite à consulter le BO spécial n°1 du 22 janvier 2019 afin de retrouver le programme.

Des ressources d'accompagnement Eduscol sont également à votre disposition <https://eduscol.education.fr/cid143713/snt-bac-2021.html>

Tous les élèves des classes de seconde passeront un test de positionnement portant sur les compétences en français et en mathématiques entre le 16 septembre et le 4 octobre sur une plateforme numérique afin de préparer l'accompagnement personnalisé de chaque élève.

Pour plus de précisions concernant la réforme du lycée et le format du bac 2021, je ne manquerai pas de vous faire parvenir les informations dès que j'en aurai connaissance par l'intermédiaire des listes de diffusion mises en place en informatique.

### » Les formations

Le plan académique de formations est consultable sur le site académique, dans l'espace PRO, formation des personnels, en sélectionnant l'onglet « plan académique de formation » à l'adresse :

<http://www.ac-amiens.fr/paf/>

La date limite pour les inscriptions est le 20 septembre.

3/3

Ces formations visent à accompagner :

- ceux d'entre vous qui n'auraient pu suivre les formations proposées l'année passée au titre de la SNT ;
- les collègues qui souhaiteraient parfaire leurs compétences en programmation Python et en didactique à ce sujet.

J'adresse mes remerciements à tous les personnels qui s'engagent dans l'ensemble de ces dispositifs et qui, par leur investissement et leur enthousiasme permettent d'enrichir notre réflexion et nos pratiques.

» **Les résultats aux examens**

Les résultats de tous les examens pourront être consultés prochainement sur le site académique.

» **L'actualité de la discipline**

**Concours Amiens 3.2** : pour cette seconde session la thématique retenue cette année est « un instrument incroyable », une note sera très prochainement communiquée dans les établissements et vous invite autant que possible à nous rejoindre sur ce projet en vue de favoriser les liaisons collège-lycée en informatique.

Monsieur Laurent CHENO est l'Inspecteur Général en charge de ces enseignements.

Je continuerai de mener des visites sur ces enseignements avec l'accompagnement de mes collègues IA-IPR des disciplines concernées et de deux chargés de mission d'inspection Vincent MAILLE et Laurent DHENIN.

Laurent DHENIN est en charge du site disciplinaire ([informatique.ac-amiens.fr](http://informatique.ac-amiens.fr)). Isabelle GILLARD assure la mission de coordinateur de formation.

Je tiens par ailleurs à attirer votre attention sur **l'utilisation de votre messagerie académique**. Celle-ci est fondamentale dans la communication des informations, notamment par le biais des listes de diffusion en ISN, NSI et/ou SNT. Je vous prie d'en faire usage pour toute correspondance professionnelle.

Je vous assure de mon soutien et de mon accompagnement au quotidien pour que ces enseignements d'Informatique puissent apporter aux lycéens les compétences qui leur seront nécessaires dans le cadre de leurs poursuites d'études.

Je sais votre engagement pour la réussite de nos élèves et vous en remercie.



Ludovic LEGRY